

CACIMAG'

Studio Briand

La Chambre d'Agriculture, de Commerce, d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat de Saint-Pierre et Miquelon au service des entreprises de l'archipel

Editorial

N° 3 : Hiver 2012–Trimestriel

Sommaire

Page 1

- Editorial du Président

Page 2

- Agenda du Président
- Rendu de monnaie
- Portrait Anne Création
- Cacima et Gestelia
- Formations à venir

Page 3

- Les diagnostics tics
- Chargé mission export
- Se préparer à l'export
- Tendances tics 2011

Page 4

- Bilan et perspectives 2012

Page 5

- Formation professionnelle
- Prix créateur 2011

Page 6

- Le club créateur
- Bilan semaine création/reprise
- Soldes 2012

Bonne année 2012 à toutes et à tous.

Les mois qui suivent seront riches en échéances électorales.

Ce sera l'occasion pour le monde économique de l'archipel de prendre connaissance des engagements des candidats en faveur du développement économique et de leur faire part de nos attentes.

Lorsque les propositions qui nous seront faites iront dans le sens souhaité par la CACIMA en faveur du développement économique, on le fera savoir. Dans le cas contraire, on le dira également haut et fort ; peu importe l'étiquette politique de ceux qui les portent.

La CACIMA ne fait pas de politique mais jugera de la qualité des programmes des candidats et de l'écoute qui sera donnée à ses ressortissants.

Bien plus devra être fait demain en faveur du secteur privé. Le travail des élus politiques est de créer les conditions du développement pour notre archipel et de voir comment ils peuvent au mieux nous accompagner dans nos projets.

Aujourd'hui les entreprises de l'archipel ne se sentent pas écoutées. Pourtant ce sont elles qui embauchent et donnent un avenir à nos jeunes diplômés. Ce sont elles qui accueillent les jeunes étudiants de l'archipel qui recherchent des stages en entreprise. Ce sont elles qui apportent leur soutien au monde associatif.

Les futurs candidats devront nous convaincre qu'ils agiront pour redonner la place qui est la sienne au monde économique local. Ils devront nous expliquer de quelle manière ils entendent s'attaquer aux dossiers qui empoisonnent la vie des commerçants depuis de nombreuses années.

Pour le monde économique la coupe est pleine. On y reviendra plus en détail dans les semaines qui suivent mais le constat est le suivant :

Le système douanier doit être revu en profondeur avec une priorité donnée au service des commerçants qui en sont les principaux utilisateurs et qui évoquent régulièrement des conditions inadaptées aux réalités d'aujourd'hui. Il faut donner une bouffée d'oxygène aux importateurs qui paient des taxes sur l'ensemble des marchandises et sur le transport ; que ces marchandises soient vendues ou non. Cela grève la trésorerie des entreprises locales et impacte à la hausse les prix de vente des marchandises.

Sur la fiscalité, on constate aujourd'hui des contrôles qui semblent s'accélérer et une priorité qui est donnée au répressif plutôt qu'au dialogue et à la pédagogie. On peut comprendre qu'il y ait une volonté de faire évoluer les pratiques locales mais il y a une manière de faire. La modification prévue du code local des investissements est un dépoussiérage mais doit s'accompagner d'une réflexion plus profonde sur les réformes à mener et il est nécessaire de trouver d'autres moyens d'accompagnement des porteurs de projets que ce seul dispositif.

Il y a tant de questions essentielles pour l'avenir économique de l'archipel qui devront être au centre des préoccupations des candidats aux élections cantonales.

Le Président

Xavier BOWRING

Les dates marquantes de l'agenda du Président

-Accueil à la CACIMA le 06/10 de Mme le Ministre de l'Outre-mer
 - Réunion à la CACIMA le 07/10 avec Mme le Ministre sur la filière pêche
 -Réunions de la Coopération régionale et séminaire franco-canadien du 24 au 28/10
 -Signature de la convention constitutive du GIP/Plate-forme AIOA le 08/11
 -AG de l'ACFCI le 21/11 à Paris
 -CA de l'ODEADOM les 22 et 23/11 à Paris
 -Séminaire bilan/perspectives du CIOM le 24/11 à Paris
 -Remise du prix créateurs à la CACIMA le 25/11 par A. BEAUCHENE, Vice Président
 -AG CACIMA le 30/11 présidée par A. BEAUCHENE
 -Présentation du Schéma de développement touristique par le CT et le CRT (A. BEAUCHENE) le 06/12
 -CA de la COIREMA, Assises de l'Artisanat d'Outre-mer, AG APCMA à Paris (A. BEAUCHENE) 12-13/12
 -Accueil de M. le Préfet à la CACIMA le 14/12
 -Signature du Contrat de Plan Territorial de développement de la Formation professionnelle le 31/12

Portrait d'un chef d'entreprise

Anne Création



Anne VENOT a créé son entreprise de carterie le 16 juin 2011 à Saint Pierre. 36 ans, diplômée en commerce international, Anne conjugue son activité professionnelle avec l'éducation de ses 3 enfants. Elle dispose d'un local dédié à son domicile qu'elle aménage progressivement.

Ce qui n'était au départ qu'un loisir est devenu une activité à plein temps dont elle assure la communication au moyen de son blog, d'une page facebook et de « cheznoo.net ».

Anne propose de la carterie individuelle (d'un design et d'une découpe souvent originaux) ou collective (d'un design plus traditionnel) ; l'éventail est large en rapport avec sa capacité créative : faire parts, cartes de vœux, d'anniversaire... chaque événementiel professionnel ou privé pouvant servir de support créatif.

Ses productions s'adressent plus particulièrement aux commerces locaux intéressés par ses créations.

Cette part représente environ 80 % de ses ventes. Les autres commandes

concernent les particuliers en recherche de solutions décoratives : tableaux, mises en valeur de photos, décorations de tables, de cahiers...

Pari réussi pour l'année 2011, notamment dans le domaine des cartes de vœux professionnelles ! Souhaitons bon vent à cette jeune entreprise de l'archipel !



CACIMA et GESTELIA : des organismes distincts, des rôles différenciés

La CACIMA rappelle :

- qu'elle est un établissement public administratif de l'ETAT, au service de l'économie de l'archipel et de ses entreprises.
- que le centre local GESTELIA SPM, actuellement domicilié dans les locaux de la CACIMA, est une structure informelle, correspondante locale de l'Association de métropole « GESTELIA VOSGES-LORRAINE », et fonctionne sous la complète responsabilité de celle-ci.
- que ces 2 organismes sont foncièrement distincts tant dans leur personnalité juridique que dans leurs missions.

OBLIGATIONS DU COMMERCE EN MATIERE DE RENDU DE MONNAIE

Un commerçant n'est pas tenu d'accepter d'un client une coupure de 500 € par exemple, si son fonds de caisse ne lui permet pas de rendre la monnaie. Code monétaire et financier - article L112-5 - En cas de paiement en billets et pièces, **il appartient au débiteur de faire l'appoint.** Par ailleurs, le pouvoir libératoire d'un paiement en pièces de monnaie est quant à lui régi par le règlement (CE) n° 974/98 du Conseil du 03 mai 1998 concernant l'introduction de l'euro.

Formations à venir (1er trimestre)

Formation : Commercialiser et négocier son offre touristique.

Dates : Du 26 au 30 mars 2012

Formation : Piloter son entreprise grâce aux tableaux de bord.

Dates : Du 6 au 10 février 2012.

Les Tic dans l'entreprise

Diagnostic, préconisations et accompagnement de votre entreprise dans le domaine des TIC

La CACIMA a mis en place en 2011 un diagnostic d'une cinquantaine de questions sur l'application des Technologies de l'Information et de la Communication au sein des entreprises locales.

Les thèmes ont porté sur :

- L'organisation informatique,
- la relation clientèle et l'action commerciale,
- la gestion administrative.

Un 1^{er} rendez-vous a été proposé à l'entreprise pour obtenir sa « cartographie TIC » et son degré d'appropriation de ces technologies. Les réponses ont ensuite été analysées avec production d'un bilan sur les points positifs et ceux à améliorer. Des observations ont été formulées pour le chef d'entreprise lors d'un 2^{ème} rendez-vous.

Ce bilan doit permettre au chef d'entreprise d'obtenir une vision globale de l'utilisation des TIC dans son environnement de travail. A la suite de l'entretien, la CACIMA propose d'accompagner l'entreprise, si elle le souhaite, sur des points précis en proposant des solutions, soit en intervenant elle-même, soit en faisant intervenir un prestataire.

Parmi les entreprises auditées, certaines ont fait part de leur intérêt pour un accompagnement en 2012. Diagnostics et préconisations seront reconduits par la CACIMA en 2012.

Si vous souhaitez être audité ou obtenir des renseignements, merci de contacter la CACIMA au 41 05 30. Ce diagnostic est totalement gratuit pour les entreprises du territoire.

Recrutement à la CACIMA

Jeannette BOIRET Chargé de Mission Export



Une chargée de Mission Export a rejoint l'équipe de la CACIMA début octobre sous un statut de VIE (Volontaire International en Entreprise). Diplômée d'un Master de Management du Commerce International, Jeannette BOIRET arrive de la CCI de Paris où elle était Conseiller en développement international. Ses missions consistent à identifier, conseiller et accompagner les entreprises de l'archipel dans leurs projets à l'export, notamment dans le cadre de la Coopération Régionale. Elle est également Correspondante UBI-

FRANCE pour Saint Pierre et Miquelon.

Elle sera à St Pierre jusqu'au mois de février, puis à Saint John's (TNL) jusqu'en septembre 2012 pour développer les relations économiques et institutionnelles avec la province de Terre-Neuve et Labrador.

J. Boiret : 41 05 34—jeannette.boiret@cacima.fr

Ptit Déj à la CACIMA



Le petit déjeuner CACIMA « Se préparer à l'export », organisé le 10 novembre dernier a réuni une dizaine de chefs d'entreprises de l'archipel. Cet atelier avait pour objectif d'informer les entreprises sur les étapes clés d'une démarche export ainsi que sur les dispositifs d'appui à l'internationalisation des PME applicables à Saint Pierre et Miquelon.



Se préparer à l'export

Les entreprises présentes, qui ont déjà, pour la plupart, un projet export à court ou moyen terme, souhaitent se développer en priorité au Canada, notamment dans les provinces atlantiques, mais aussi en Europe et aux Etats-Unis.

Pour les entreprises qui n'ont pas pu assister à cet atelier, n'hésitez pas à venir rencontrer Jeannette BOIRET, Chargée de Mission Export et Correspondante UBIFRANCE à la CACIMA, afin d'établir un premier diagnostic de votre projet export.

Retour sur l'actualité des nouvelles technologies en 2011

Dans le cadre de sa communication auprès de ses ressortissants sur les TIC, la CACIMA propose des fiches pratiques sur les tendances en matière de TIC qui ont marqué l'année 2011 et que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante : www.cacimasp.mt, rubrique (fiches pratiques TIC).

Les thèmes abordés sont : le cloud computing, le paiement avec mobiles, les réseaux sociaux, les sites internet mobile, les tablettes tactiles, autres tendances technologiques.

CACIMA — Saint-Pierre et Miquelon

Premier bilan et perspectives 2012

Le début d'année est souvent l'occasion d'un retour sur soi-même et d'une prospective. Il y a un an, les élections consulaires portaient à la gouvernance de la CACIMA une nouvelle équipe d'élus soucieuse de rompre avec le passé et de considérer résolument l'avenir sous l'angle du développement économique.

Retournons-nous donc un instant pour examiner les quelques temps forts de cette première année de mandature.

Le 1^{er} trimestre voit pour l'essentiel la mise en place statutaire de la Chambre : audit, définition du plan de mandature, établissement du règlement intérieur, constitution des commissions, vote du budget 2011, Assemblées générales des 15 février et 30 mars. La Chambre participe aux premières réunions de ses instances nationale (AG ACFCI) et d'Outre-mer (ACCIOM, Conférence des Chambres d'Outre-mer), ainsi qu'au Salon de l'Agriculture. Elle organise en mars la Semaine de l'Artisanat.

Au cours du second trimestre, la CACIMA recrute son directeur, lance ses groupes de travail, édite son 1^{er} CACImag, organise son AG budgétaire, participe dans ses locaux aux travaux de la Coopération régionale franco-canadienne, et de la Table ronde sur le secteur « pêche ». Elle rencontre le député européen, M. TIROLIEN, et poursuit ses participations au sein des instances de l'Outre-mer.

Le 3^{ème} trimestre voit le lancement du 1^{er} petit déjeuner thématique pour les entreprises, l'aménagement en rez-de-chaussée de l'immeuble consulaire de l'espace Entreprendre, l'engagement et l'aboutissement des réflexions sur la réforme de l'indemnité spéciale agricole, du statut des agriculteurs, du programme sectoriel agricole. Le n°2 de CACImag est édité ; un audit de l'activité Cuirocéen est effectué dans le cadre de sa transmission ; la CACIMA accueille dans ses locaux une conférence sur l'extension du plateau continental.

Au cours du 4^{ème} trimestre, la CACIMA recrute son chargé de mission export, organise les premières rencontres franco-canadiennes de l'intelligence compétitive, met en place la semaine de la création et de la transmission d'entreprises, vote en AG son budget 2012. Elle apporte sa contribution au contrat de plan territorial de développement de la formation professionnelle, reçoit Mme

le Ministre de l'Outre-mer et participe à Paris aux 1^{ères} Assises de l'Artisanat d'Outre-mer. Elle signe la convention officialisant la constitution de la plate-forme d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des publics qu'elle hébergera dans ses locaux. Elle organise un 2^{ème} et 3^{ème} petit déjeuner thématique en faveur des entreprises, accueille le Salon des Métiers d'Art et de la Bouche et poursuit ses participations au sein des instances d'Outre-mer.



En 2012, outre la poursuite des actions engagées, la Chambre inter consulaire compte accentuer son appui en faveur de la création et de la transmission, développer sa participation au titre de la coopération régionale en



travaillant notamment à la mise en place d'un observatoire; elle entend proposer des orientations en faveur des équipements structurants du territoire, accompagner davantage le secteur agricole, soutenir le commerce et l'artisanat et favoriser l'achat local. Elle mettra à niveau son site web ; elle compte enfin orienter son action en direction des jeunes, symbole de l'avenir de l'archipel, pour leur donner le goût d'entreprendre. « *On ne subit pas l'avenir, on le fait* » disait Georges BERNANOS.

Bonne année à tous !



Formation Professionnelle



Le contrat de plan territorial de développement de la formation professionnelle a été signé le 30 décembre dernier par l'ensemble des partenaires. Ce plan a pour objet de favoriser le développement cohérent de l'ensemble des filières de formation et de définir les actions à conduire pour faire évoluer l'offre de formation des jeunes et des adultes. La CACIMA a apporté sa contribution dans l'élaboration de ce plan en définissant un certain nombre d'orientations dans le cadre du développement économique de l'archipel : soutenir le secteur de la pêche, favoriser la diversification de l'économie marchande, contribuer à une inscription renforcée du territoire dans son environnement régional, soutenir les secteurs du commerce et du tourisme, accompagner les acteurs agricoles, soutenir les métiers d'art, participer au développement des compétences dans le BTP, appuyer la création et la transmission d'entreprises, promouvoir l'utilisation des TIC, valoriser l'apprentissage et les métiers, aider à mieux prendre en compte l'environnement, promouvoir les ressources humaines, favoriser la mise en place d'observatoires économiques, soutenir l'émergence d'une identité territoriale.

Publication et impression :
CACIMA, 4 Bld Constant Colmay
97500 Saint-Pierre
Directeur de la rédaction et de la publication : Xavier BOWRING
© 2011 CACIMA - tous droits réservés
ISSN : 2117-8941
Crédits photos : CACIMA

Semaine nationale création entreprise

Remise du prix Créateur « Entreprendre à SPM » 2011

Vendredi 25 novembre à la CACIMA



Du vendredi 18 au vendredi 25 novembre 2011 a eu lieu la Semaine Nationale de la création reprise d'entreprise artisanale organisée par l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat. La CACIMA, pour sa part, avait organisée à Saint Pierre et Miquelon, et tout au long de la semaine, des rencontres d'échanges et des ateliers.

A l'issue de la semaine, qui a connu un vif succès auprès des participants, la CACIMA remettait aux lauréats dans ses locaux le vendredi dès 18h30 le prix Créateur-Reprenneur « Entreprendre à SPM » 2011.

Au travers de la remise de ce prix (financé par le Conseil Territorial, la CACIMA et la BDSM) la Chambre consulaire et ses partenaires entendent inciter les porteurs de projet à réaliser un véritable plan d'affaires sans « bâcler » l'étape primordiale de l'étude commerciale qui doit permettre au créateur de valider le positionnement de son activité sur le marché.

Le jury chargé d'étudier les dossiers de candidature était composé des représentants de la CACIMA, du Conseil Territorial, de la DCSTEP, et de la BDSM.

Les critères pris en considération pour l'attribution du prix créateur et du prix « Coup de cœur du jury » ont mis en avant la nécessité de bien se préparer au métier de chef d'entreprise (pour les aspects « gestion et commercial » notamment) et l'intérêt que présente pour le jeune créateur un accompagnement de la CACIMA au cours de la première année d'activité.



M. Alain BEAUCHENE, Vice Président de la CACIMA, a ainsi eu le plaisir de remettre le prix Créateur décidé par le jury (un chèque de 2600 €) à M. Ludovic ARROSSAMENA pour la création de son entreprise « SERVICES + » le 5 août 2010 à Saint Pierre dans le domaine des travaux d'installation électrique, de la charpente et menuiserie, du transport de marchandises diverses, la tonte de pelouses, et le déneigement).

Le prix Coup de cœur pour sa part (un chèque de 2600 €) a été attribué à M. Gérard BOUDREAU pour la création de son entreprise à Saint Pierre le 16 avril 2010 « LA TAIE N'ART D'HIER » dans le domaine de l'hébergement touristique et des chambres d'hôtes.

Nous adressons nos plus vives félicitations à nos 2 lauréats.

Et nous n'oublions pas de remercier les autres candidats : Mathilde HERVIEUX (cabinet d'ostéopathie), Catherine SIMON (« ré-crétions Ateliers Catherine SIMON »), Elodie CLOCHET (Institut l'Elody'ss), Cécile TONIOLO (« Affaires de fille »), et Benjamin GERME (SB Menuiserie).

Le club Créateurs en gestation à la CACIMA

Le 23 novembre 2011 les membres potentiels du club, réunis à la CACIMA, ont validé l'intérêt de sa mise en place pour permettre aux jeunes entreprises (créateurs et repreneurs) de se rencontrer régulièrement, d'échanger et de s'informer sur des problématiques communes, notamment au travers d'ateliers qui seront animés par des experts. Le club est ouvert aux jeunes créateurs et repreneurs sans conditions d'âge ainsi qu'aux porteurs de projets.

Le principe de réunions trimestrielles a été retenu. Les membres fondateurs du club (une dizaine), épaulés par la CACIMA, ont exprimé le souhait de pouvoir inaugurer la mise en place le mercredi 1^{er} février prochain.

Un bilan très positif pour l'édition 2011 de la Semaine de la Création Reprise d'Entreprises.



Accueillir, informer et dynamiser... voilà les trois objectifs que s'était fixée la CACIMA à l'occasion de cette Semaine de la Création Reprise d'Entreprise.

Accueillir et informer les porteurs de projet et les entreprises en matière fiscale, sociale et sur les dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise, sur le plan d'affaires et l'accompagnement financier.

Un objectif réussi car vous avez été nombreux à participer à nos ateliers animés par nos partenaires que sont les Services Fiscaux, la Caisse de Prévoyance Sociale, la Banque de Saint-Pierre & Miquelon et l'IEDOM. Nous profitons de l'occasion pour les remercier pour leur présentation.

Dynamiser en vous rendant acteurs des nouveaux projets de la CACIMA.

Dynamiser la transmission d'entreprise en identifiant les actions à mettre en place avec vous pour mieux préparer le cédant, communiquer sur son projet de transmission et permettre la mise en lien avec les porteurs de projet.

L'idée de créer une **bourse des opportunités d'affaires** a été proposée par les chefs d'entreprise présents tout comme la recherche de **dispositifs financiers spécifiques à la reprise d'entreprise**. Ces projets font faire l'objet d'une réflexion plus approfondie au cours de l'année.

Dynamiser aussi les jeunes entrepreneurs grâce à la **création d'un Club** (voir notre encart ci-dessus)



Soldes 2012, c'est parti !

SOLDES

Avant le 1^{er} janvier 2009, les organisations patronales concernées et la CACIMA étaient sollicités afin de connaître leur préférence quant à la période de vente en solde auprès des commerçants de l'archipel mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Depuis le décret n°2008-1343 du 18/12/2008 relatif aux soldes modifie la section III du titre 1^{er} du livre III de la partie réglementaire et par dérogation aux dispositions de l'article D310-15-2 et en application du 1^o de l'article L310-3 du code de commerce.

Les soldes sont fixées à des dates différentes dans certaines zones. C'est le cas pour Saint-Pierre et Miquelon. Celles-ci sont fixées du **mercredi 18 janvier au 21 février 2012 inclus**.